

# Conseil Municipal du 10 mars 2018 à 9 H 30

## Compte rendu

**Présents :** E. BAHY, R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, L. GOTTI, H. GRISEY, JP GRUEBER, A. ISBLED, M. KROMER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON

**Excusés :** M. HAMELIN procuration à A. ISBLED, N. IRENEE procuration à A. FESSLER.

**Absente :** M.A. MANIER

Délibération n°12/2018

**1 Désignation secrétaire de séance :** Monsieur Michel KROMER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°13/2018

**2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente :** Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 16 février 2018.

### **3. Personnel**

Délibération n°14/2018

Suite à la demande de mutation d'un agent administratif, il apparaît nécessaire que le Conseil se réunisse afin de définir les nécessités du service concernant le poste à pourvoir.

Après une discussion ouverte où chacun expose son point de vue, il a été décidé, à l'unanimité, dans un but d'efficience, tant vis-à-vis du public que du travail à effectuer au niveau administratif, de recruter un agent administratif à temps plein et ce pour une durée d'un an.

En parallèle il est décidé, à l'unanimité, dans un souci d'efficacité et d'organisation, de faire appel à un cabinet privé afin d'établir un audit sur les services municipaux. Cet audit concernera autant le fonctionnement actuel que la formulation des prospectives pour les services administratifs et techniques de la mairie.

**Départ de M. Alain FESSLER à 10h40.**

### **4. Infos Diverses :**

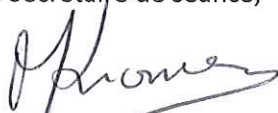
#### **4.1 Concours départemental des villes et villages fleuris :**

Pour Étueffont, Madame MADRU a remporté le 1<sup>er</sup> prix pour la catégorie « Maisons avec décoration florale de particuliers installés sur la voie publique » et dans la catégorie « Logements collectifs : balcons, terrasses et fenêtres », Madame Françoise ROUILLON a obtenu le 3<sup>ème</sup> prix.

**4.2 Carnaval :** Remerciements du Président des parents d'élèves pour le soutien de la Commune et de ses représentants lors de ces festivités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h45.

Le Secrétaire de séance,

  
Michel KROMER



Le Maire,

  
René BAZIN.